



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : _____ Dossier complet le : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Un porter à connaissance a été transmis le 30/04/2021. Les modifications apportées sur la rubrique 2565-2-a de la nomenclature des installations classées, engendrent un dépassement en lui-même du seuil d'Enregistrement. Cette modification implique donc la rédaction d'une demande de cas par cas afin de poursuivre l'instruction du dossier.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Société Nouvelle de Galvanoplastie (SNG)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Alfred Dasilva - Directeur général

RCS / SIRET

7	2	6	0	2	0	0	1	9	0	0	0	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1b	Etablissement soumis à enregistrement au titre des ICPE sous les rubriques 2565-2-a et 2565-1-b. Les modifications apportées sur la rubrique 2565-2-a de la nomenclature des installations classées et retranscrites dans le porter à connaissance transmis le 30/04/2021, engendrent un dépassement en lui-même du seuil d'Enregistrement (passage de 20 m3 à 23 m3, soit une augmentation supérieure à 1,5 m3 (seuil E)).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'exploitant actuel a repris cette activité en janvier 2017.

Les principales modifications qui justifiaient la réalisation d'un porter à connaissance étaient les suivantes :

- La suppression de l'activité de dégraissage au perchloroéthylène (produit et procédé) ;
- La suppression de l'activité d'étamage ;
- La suppression des bains mettant en œuvre des composés chromés (Cr VI) ;
- La mise à l'arrêt de la station de traitement des effluents et la suppression du rejet aqueux avec gestion des eaux souillées en tant que déchets récupérés par un prestataire agréé et envoyés en filières homologuées.

Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.

Aucun travaux de démolition n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Depuis la reprise de l'activité en janvier 2017, l'exploitant a continuellement cherché à limiter ses impacts environnementaux et à réduire l'exposition de ses salariés aux produits chimiques utilisés. Cette logique d'amélioration continue a conduit l'exploitant à supprimer certains procédés (bains de traitement mettant en œuvre des composés chromés ou dégraissage au perchloéthylène).

L'exploitant rencontrait également de réelles difficultés pour gérer la station de traitement des effluents aussi bien d'un point de vue opérationnel que pour la partie administrative. Aussi l'exploitant a fait le choix d'arrêter en 2019 la station de traitement. Les effluents générés sont désormais récupérés par un prestataire déchets agréé et envoyés dans des filières homologuées. Ces déchets font l'objet de Bordereaux de Suivi de Déchets systématiques et archivés suivant la réglementation en vigueur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation correspond aux activités de l'usine :

- Les pièces sont dégraissées avant traitement chimique;
- Traitement chimique au moyen de différents bains présents sur le site (brunissage, électro-zingage, argenture, décapage inox, anodisation). L'exploitant est en mesure de traiter entre 150kg et 300kg de pièces par jour.
- Les pièces sont conditionnées sur palettes avant chargement au moyen d'un chariot élévateur fonctionnant au gaz naturel.

Avec l'arrêt de la station de traitement, les eaux souillées provenant notamment des procédés de fabrication ou du lavage des sols sont récupérées par un prestataire déchet agréé et envoyées en filières déchets homologuées. L'exploitant a obstrué le point de rejet issu de la station de traitement par une plaque étanche. L'établissement dispose désormais d'un point de rejet pour les eaux vannes et d'un point de rejet pour les eaux pluviales non souillées de toiture.

Les déchets sont triés et valorisés ou traités dans des filières autorisées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'établissement relève :

- d'un régime de cas par cas au titre de la rubrique 1 : passage de 20 m3 à 23 m3 concernant la rubrique 2565-2a
- d'un régime d'enregistrement au titre des ICPE pour les rubriques 2565-2-a, 2565-1-b.

Remarque : L'établissement dispose d'un arrêté préfectoral n°03/1274/2-3- en date du 29/04/2003 et d'un arrêté préfectoral complémentaire en date du 22/11/2004 encadrant les activités de traitement relevant de la rubrique 2565.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
-Bains de traitement (brunissage, anodisation, électro-zingage)	23m3
-Bains de traitement (argenture)	500 litres
-Surface des bâtiments de production et des bureaux	1100m ²
-Surface de la parcelle (n° 215)	2280m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

10 rue Sadi Carnot 71530
Champforgeuil

Site localisé en zone UXs du PLU de la commune (zone urbaine d'activités structurantes à dominantes industrielles et logistiques)

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 04' 65" 5 Lat. 46° 08' 1' 56" 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement se situe à 530 m à l'ouest de la ZNIEFF de type 1 : LA THALIE ENTRE LUX ET CHAMPFORGEUIL numéro d'identification 260030203. L'établissement se situe à 2 km au sud - est de la ZNIEFF de type 1 : PLAINE ET VAL DE SAONE ENTRE CHALON-SUR-SAONE ET VERDUN-SUR-LE-DOUBS numéro d'identification 260030277.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement ne se situe pas en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement ne se situe pas sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement n'est pas situé dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le préfet de Saône-et-Loire a approuvé, le 13 juillet 2018, les nouvelles cartes de bruit stratégiques des grandes infrastructures routières du département, c'est-à-dire celles dont le trafic est supérieur à 8 200 véhicules/jour. L'établissement n'est situé dans aucune zone définie par ces cartes.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement n'est pas situé dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, dans un monument historique ou ses abords ou sur un site patrimonial remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement n'est pas situé dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Champforgeuil est couverte par le plan de prévention des risques inondation de la Saône et de ses affluents approuvé par arrêté préfectoral n° 2016-0459-DDT en date du 18/02/2016. L'établissement n'est pas localisé dans une zone réglementée. PPRI approuvé par arrêté préfectoral n° 2016-0459-DDT en date du 18/02/2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites BASOL et BASIAS ont été consultés : le projet n'est pas localisé sur un site ou sur des sols pollués.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé en zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement n'est pas localisé au sein d'un périmètre de protection d'un captage AEP. Le captage AEP le plus proche est dénommé "CRISSEY 2 PUIITS 7" situé sur la commune de CRISSEY à environ 2.6 km du site .
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement n'est pas situé dans un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement n'est pas situé à proximité d'un site Natura 2000. La zone Natura 2000 la plus proche est situé à 8.29 km au nord-est de l'établissement (Prairies alluviales et milieux associés de Saône-et-Loire- identifiant FR2612006).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement n'est pas situé à proximité d'un site classé

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement est uniquement raccordé au réseau d'eau potable de la commune. Un disconnecteur est installé et fera l'objet d'un contrôle annuel. L'eau est également utilisée afin de compléter les bains de traitement (environ 2m3 par semaine). Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un site existant. Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un site existant. Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un site existant. Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un site existant. Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un site existant. Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement n'est pas susceptible d'entraîner des impacts sur la biodiversité. Il s'agit d'un site existant. Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement n'est pas susceptible d'entraîner des impacts sur la biodiversité.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement n'est pas concerné par les risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé en zone inondable ni en zone soumise à glissements de terrain.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de traitement de pièces métalliques n'engendre pas de risques sanitaires et n'est pas concernée par des risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les activités engendrent du trafic routier : réception des matières premières et expéditions de produits finis et de déchets : -véhicules lourds : un par semaine (6h-16h) ; -véhicules légers et fourgonnette (PTAC égal ou inférieur à 3.5T) : 10/jour (6h-16h) .
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de l'établissement (traitement de pièces) n'est pas de nature à générer des nuisances sonores. Les activités sont de plus réalisées dans des locaux fermés

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Le site ne génère pas d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Les seules sources de vibrations sont liées au trafic routier des véhicules lourds comme dans la plupart des activités industrielles ou logistiques usuelles.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Le bâtiment n'est pas source d'émissions lumineuses notables. Le site n'est pas concerné par des émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>L'exploitant dispose de 3 points de rejets permettant de canaliser les émissions issues des bains de traitement. Une mesure annuelle est réalisée par une société accréditée afin de vérifier la conformité des rejets. Les mesures réalisées le 23/06/2021 sont conformes.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Les rejets liquide sont : -les eaux sanitaires : rejet vers le réseau d'assainissement communal; -les eaux pluviales de toiture ou des voiries. Les eaux usées industrielles sont récupérées dans des contenants puis envoyés en filières déchets homologués.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Il n'y a aucun rejet d'eaux usées industrielles. Les eaux usées industrielles sont récupérées dans des contenants puis envoyés en filières déchets homologués.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Déchets non dangereux : cartons d'emballage, palettes cassées, métaux, déchets en mélange... Dangereux : bidons vides de produits chimiques, eaux souillées issus des bains de traitement.. Les déchets sont triés sur le site et envoyés dans des filières agréées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un site existant situé dans une zone industrielle. Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un site existant. Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il s'agit d'un site existant. Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Il s'agit d'un site existant. Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'établissement estime que le projet devrait faire l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale pour les motifs suivants :

- Il s'agit d'un site existant situé dans une zone industrielle et disposant d'arrêté préfectoral;
- Aucun projet n'est envisagé par l'exploitant à court, moyen ou long terme.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Le Creusot

le

10/11/2021

Signature



Siège Social : Rue des Rapines - 71200 LE CREUSOT
Site Industriel : 10 Rue Sadi Carnot - 71530 CHAMPFORGEUIL
Tél. 03 85 46 19 51 - Fax : 03 85 43 61 61
E.mail : SNG2@WANADOO.FR
RCS 726 020 01900014 - APE 2951Z

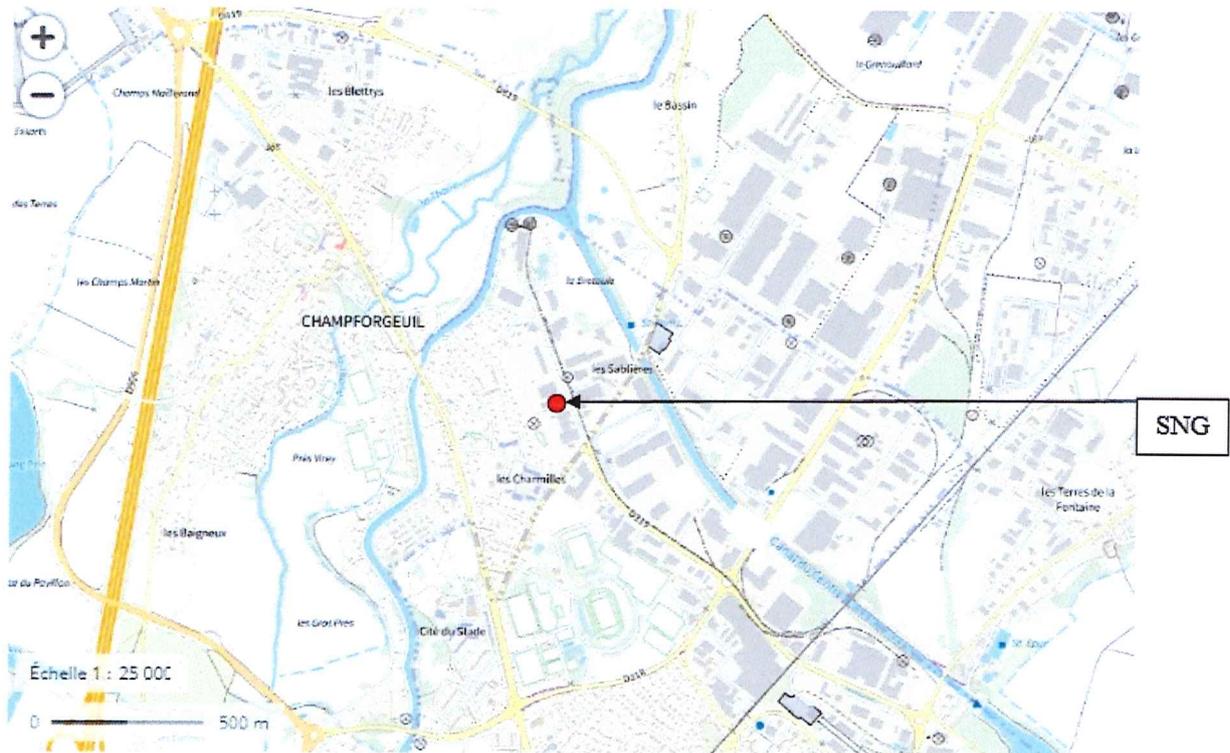


Demande d'examen au cas par cas

PJ 2 : plan de situation

Pièce jointe n°1

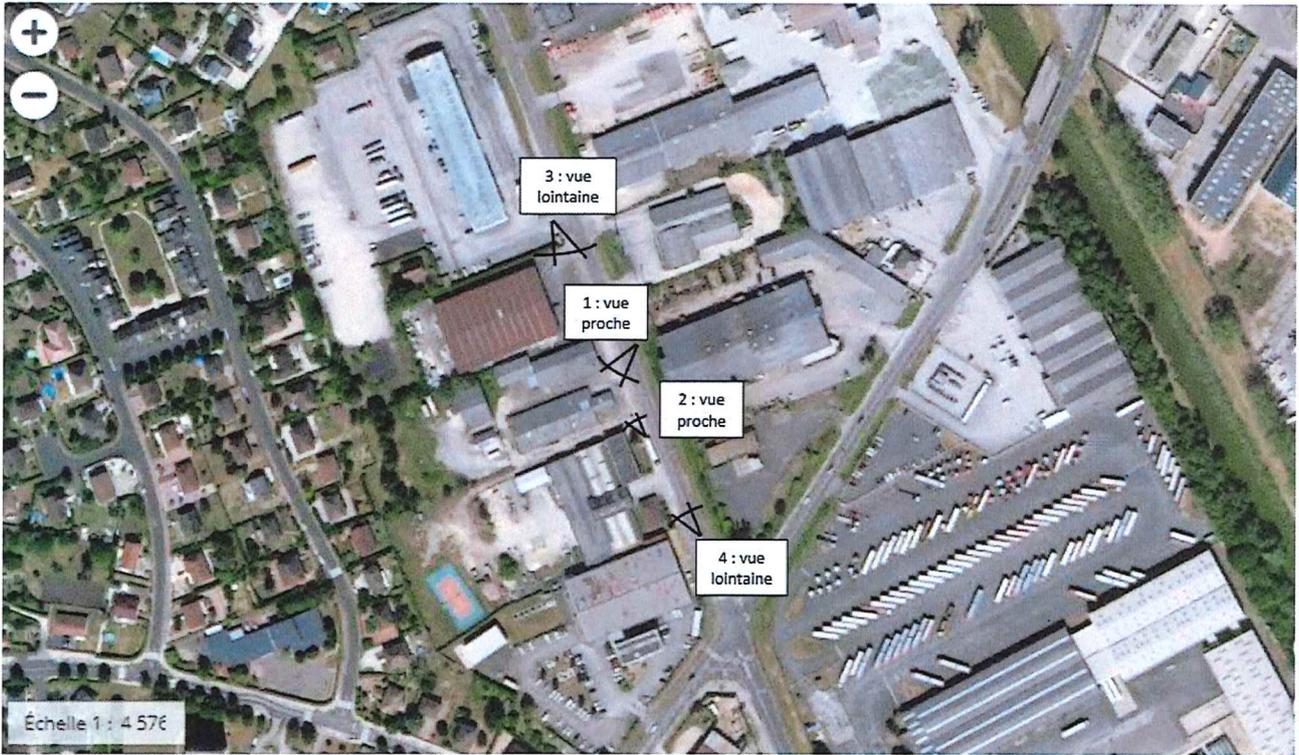
Plan de situation





Demande d'examen au cas par cas

PJ 3 : Plan de localisation des prises de vue
(datées du 21/10/2021)

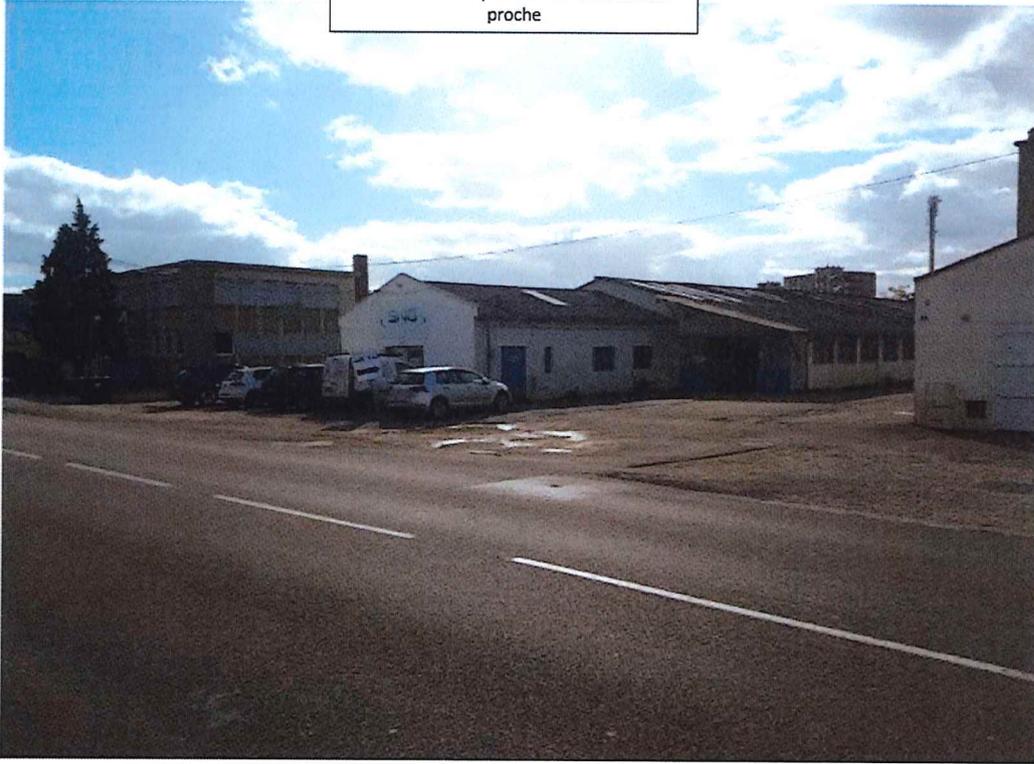




Demande d'examen au cas par cas

PJ 3 : Plan de localisation des prises de vue
(datées du 21/10/2021)

Prise de vue au point 1 : environnement
proche

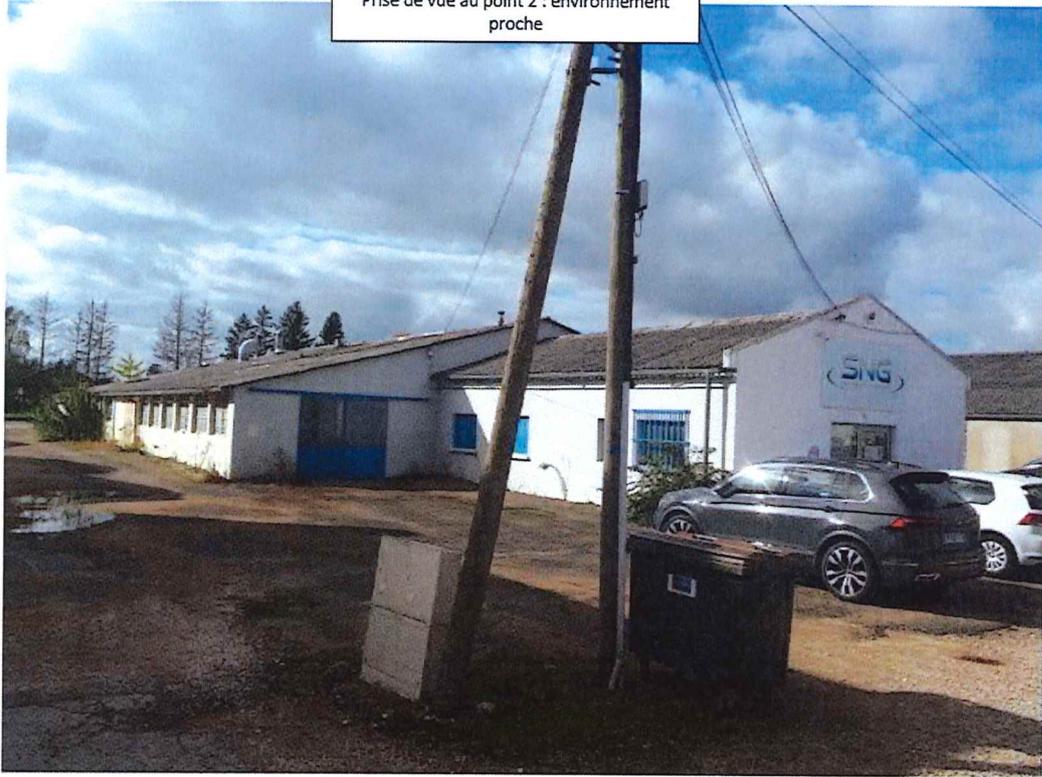




Demande d'examen au cas par cas

PJ 3 : Plan de localisation des prises de vue
(datées du 21/10/2021)

Prise de vue au point 2 : environnement proche





Demande d'examen au cas par cas

PJ 3 : Plan de localisation des prises de vue
(datées du 21/10/2021)

Prise de vue au point 3 : environnement
lointain





Demande d'examen au cas par cas

PJ 3 : Plan de localisation des prises de vue
(datées du 21/10/2021)

Prise de vue au point 4 : environnement
lointain

